

AGENDA



6, 13, 20 et 27
Octobre 2021



14h00 - 16h00
CET

Série de séminaires juridiques

Comment garantir les droits du travail aux travailleurs migrants sans-papiers dans une économie en évolution



 **PICUM**
PLATFORM FOR INTERNATIONAL COOPERATION ON
UNDOCUMENTED MIGRANTS



International
Labour
Organization

CONFEDERATION
**SYNDICAT
EUROPEAN
TRADE UNION**

Les travailleurs sans-papiers ont des droits et des protections régis par une variété de cadres légaux internationaux, régionaux et nationaux – en tant qu'êtres humains, comme travailleurs et employés, et comme victimes de crime.

Cela inclut des droits issus de plusieurs réglementations européennes, incluant – par exemple – le droit à des conditions de travail qui respectent la santé, la sécurité et la dignité, avec des heures de travail limitées et des périodes de repos (Charte des Droits Fondamentaux de l'UE), le droit à des salaires payés et des mécanismes de plainte effectifs (Directive sur les Sanctions à l'Encontre de Employeurs), et le droit pour l'institution de garantie financière compétente de prendre en charge (avec une responsabilité limitée) les créances impayées en cas d'insolvabilité de l'employeur (Directive sur l'Insolvabilité des Employeurs), ainsi que les droits, les aides et les services aux victimes, lorsqu'elles sont victimes de la criminalité, y compris de la traite des êtres humains (Directive sur les Victimes, Directive sur la Lutte contre la Traite des êtres humains).

Cependant, ils font face à d'importants défis en exerçant leurs droits sur le lieu de travail, aussi bien au travers des cours pénales, cours civiles, et des tribunaux du travail, ou des mécanismes de plainte des autorités d'inspection. Cela entrave les efforts visant à garantir des conditions de travail décentes, à prévenir l'exploitation et à y remédier, et finalement à réformer les secteurs dans lesquels l'exploitation des travailleurs et le travail non déclaré sont répandus.

Les principaux obstacles sont, entre autres, les craintes et les risques d'application des lois sur l'immigration et de représailles de la part d'employeurs frauduleux, les difficultés à fournir des preuves suffisantes, ainsi que l'accès insuffisant aux informations sur leurs droits, aux

conseils juridiques et à la représentation. Certains travailleurs font face à des obstacles supplémentaires à cause des vides dans les protections du droit du travail et des mécanismes de responsabilisation pour des types de travail particuliers ou de relations de travail, par exemple, lorsqu'on travaille au pair, comme travailleur domestique ou comme travailleur du sexe, ou lorsqu'on est employé par des agences de recrutement ou des plateformes en ligne.


Cette série de séminaires juridiques en ligne équipera les praticiens et les défenseurs des outils pour renforcer leur défense des droits des travailleurs sans-papiers. Plus précisément, cette série vise à :

- Aider les professionnels du droit et les défenseurs des droits des migrants et des droits des travailleurs à utiliser les législations internationales et européennes pour faire valoir les droits des migrants sans-papiers en matière de travail
- Apprendre, à partir de différents contextes nationaux, les stratégies afin de renforcer la protection des droits des travailleurs sans-papiers en droit et en pratique
- Evaluer de manière critique et stratégique l'utilisation de recours en droit pénal pour les travailleurs sans-papiers
- Explorer les différents cadres juridiques qui établissent l'obligation de rendre des comptes et la responsabilité des employeurs, notamment dans les situations de sous-traitance et de chaînes de recrutement

 www.picum.org/legal-seminar-2021

 intern3@picum.org

 Anglais, Français, Espagnol

 En ligne

SEMAINE 1



Mercredi 6 Octobre 2021



14h00 - 16h00

Les droits des travailleurs sans-papiers comme « travailleurs » ou « employés » en vertu du droit européen et international

Modératrice : Lieve Verboven, Directrice, Bureau de l'Organisation International du Travail pour les pays de l'UE et du Benelux



Ouverture

Michele LeVoy, Directrice, PICUM



Aperçu : le monde du travail et des travailleurs migrants

Ludovic Voet, Secrétaire Confédéral, ETUC



Les normes internationales du travail et la protection des travailleurs migrants en situation irrégulière

Katerine Landuyt, Spécialiste en Migration des Travailleurs, Organisation International du Travail



Le droit européen sur les conditions de travail et la prise en compte de l'évolution des relations et des situations de travail

Adam Pokorny, Chef d'Unité, Droit du Travail, DG Emploi



Jurisprudence sur la définition de la relation de travail et l'application du droit européen du travail

Vera Pavlou, Professeur en Droit du Travail, Ecole de Droit, Université de Glasgow

Interlocuteur : Steve Peers, Professeur, Ecole de Droit, Université d'Essex

SEMAINE 2



Mercredi 13 Octobre 2021



14h00 - 16h00

Droits des travailleurs sans-papiers : en droit et en pratique : Etudes de cas nationaux

Modératrice : Lucila Granada, PDG, Focus on Labour Exploitation (FLEX)

Ouverture

Michele LeVoy, Directrice, PICUM

FRANCE : Droits au travail explicites et leur mise en œuvre par les Prud'hommes

Gerard Ré, Secrétaire Général de L'UD CGT 06, Confédération Générale du Travail (France)

BELGIQUE : Mise en œuvre des dispositions de la directive sur les sanctions applicables aux employeurs en matière de salaire minimum et de mécanismes de plainte efficaces

Jan Knockaert, Coordinateur, FAIRWORK Belgique

AUTRICHE : Comment UNDOK aide les travailleurs sans-papiers

Susanne Kimm, Conseillère Jurique, UNDOK

ÉTATS-UNIS : Protéger les travailleurs contre les représailles : Quelques perspectives des États-Unis

Laura Huizar, Directrice du Programme Justice pour les Travailleurs Immigrants, Projet National de Droit à l'Embauche (NELP)

Interlocutrice : Laurie Berg, Professeure Associée, Faculté de Droit, Université of Technologie Sydney

SEMAINE 3



Mercredi 20 Octobre 2021



14h00 - 16h00

Approches du droit pénal en matière d'exploitation des conditions de travail

Modérateur : Borislav Gerasimov, Coordinateur Plaidoyer et Communications, Alliance Mondiale Contre la Traite des Femmes, and Editeur de la Revue Lutte Contre la Traite des Êtres Humains

Ouverture

Michele LeVoy, Directrice, PICUM

Exploitation grave du travail : aperçu de la législation européenne

Ludovica Banfi, Gestionnaire de Projet, Recherche Sociale, Unité de Recherche et Données, Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux

Le statut irrégulier ou précaire et le risque d'expulsion comme facteurs contribuant au travail forcé au sens de l'article 4 de la CEDH

Conny Rijken, Professeur en traite des être humains et mondialisation, Département de droit pénal, Ecole de Droit de Tilburg

La protection des droits du travail dans le secteur agricole après l'affaire Manolada et le rôle de l'Inspection du Travail dans l'application de la Directive sur les Sanctions des Employeurs

Konstantina Michopoulou, Avocate à la Cour Suprême (Association du Barreau d'Athènes), Enseignante Associée en Droits Humains (Université Ouverte Hellénique)

Cadres juridiques pénaux et contrôle des migrants

Ioana Bărbulescu, Coordinatrice de réseaux (juridique et politique), FairTrials

Interlocutrice : Julia O'Connell Davidson, Professeur en Recherche Sociale, Ecole de Sociologie, Politique et Etudes Internationales, Université de Bristol

SEMAINE 4



Mercredi 27 Octobre 2021



14h00 - 16h00

Responsabilité et responsabilisation des entreprises et des employeurs

Modératrice : Giulia Laganà, Analyste Senior, Migration et les Droits au Travail, Open Society European Policy Institute



Ouverture

Michele LeVoy, Directrice, PICUM



Santé et sécurité : dans quelle mesure le droit international et européen traite-t-il de la prévention et de la post-incidence ?

Tim Tregenza, Gestionnaire Réseau, European Occupational Safety and Health Agency (EU-OSHA)



Responsabilité des employeurs en matière d'accidents du travail et indemnisation par l'État : l'exemple de la Belgique

Roxanne Delie, Conseillère juridique, FAIRWORK Belgique



La responsabilité conjointe et solidaire dans les chaînes de sous-traitance

Silvia Borelli, Professeur Associée en Droit du Travail, Université de Ferrara



Mettre en œuvre des mécanismes de diligence raisonnable et de plaintes sérieuses à travers les chaînes d'approvisionnement

Emily Young, Partenaire Ethique Commerce, ASOS.com

Interlocuteur : Yvan Sagnet, Fondateur, Association NO CAP